

La gestion du groupe en activité physique

A/ Savoir ce qu'est un groupe

Pour D.Delignères et P.Duret , « Lexique thématique en STAPS », VIGOT, Paris, 1995, “. Le groupe à l'inverse de la catégorie socio-professionnelle (où les personnes peuvent très bien ne pas se rencontrer), repose sur **la mise en présence**”.

Lewin.K in « Frontiers in group dynamics », Human relations 1947, définit le groupe comme « ensemble des individus qui partagent un **destin commun** ».

Les membres du groupe doivent avoir un objectif commun, un but à atteindre

Sherif.M., in « Intergroup relations and leadership », 1962, le définit comme un « ensemble d'individus amenés à réaliser un but commun par **leurs activités interdépendantes**.

Rey.J.P , in Le groupe », Edition EPS « Pour l'action », 2000, « Un groupe n'est pas un simple rassemblement d'individus. C'est une espace social dans lequel les membres interagissent, communiquent, forment des sous-groupes en fonction **des affects** qu'ils ressentent les uns vis-à-vis des autres. »

On voit émerger dans ces définitions :

Une identité collective

(Traits de caractéristiques commun aux membres du groupe, reconnaissables, sentiment d'intention commune ou **objectifs communs**).

- Des **modalités** structurées de **communication** (échange de l'information au sein du groupe pour faciliter l'atteinte du but)
- **Une interdépendance** au niveau de personnes ou de la tâche (Interagir pour réaliser la tâche, par exemple se répartir les tâches, travailler ensemble, mettre au point une stratégie)
- Des **attirances interpersonnelles** (bienveillance, courtoisie ou mieux affinités qui facilitent l'échange d'information et le travail en commun).

Les liens qu'entretiennent les membres, l'interdépendance signalée par D.Oberlé **constituent la dynamique de groupe**. L'action des uns, entraîne une réaction des autres, amenant ainsi l'équilibre au sein du groupe

Pour l'ensemble des auteurs, l'efficacité de la dynamique dépend :

- de la taille du groupe

Les « petits groupes » sont plus propices à la mise en place de dynamique car les conflits sont proportionnels au nombre des membres du groupe.

Groupe de base : 4/5 personnes

Groupe restreint : 8 à 12 personnes

Groupe secondaire : groupe classe dont les rapports sont régis à partir de règles préétablies, ce qui le rend peu fonctionnel et peu dynamique selon **Vayer** (1993).

- de l'acceptation sociale au sein du groupe mais surtout de l'existence d'un projet d'intérêt collectif (**Monteil**, 1989). L'acceptation sociale renvoie au degré d'appartenance d'un individu à un groupe. Plus cette acceptation est grande plus l'individu sera à même de créer et gérer une dynamique. De même que dans un groupe existent des attractions et répulsions entre les membres (relations interpersonnelles). La dynamique existe lorsque les répulsions sont minimales.

La structure du groupe :

On trouve dans le groupe, une organisation en rôles, une hiérarchie de pouvoir et de statuts (par exemple l'équipe).

Cette organisation dépend des interactions entre ses membres, la façon dont ils se perçoivent, ajoutées à cela, leurs attentes personnelles et collectives.

Pour qu'un groupe forme une équipe efficace, 2 caractéristiques importantes :

- Les rôles attribués aux membres
- Les normes définies au sein du groupe

Pour **Bales.R.** in « Interaction process analysis », Chicago, 1950, il y a 3 dimensions pour différencier les rôles

- **L'activité** (membres plus ou moins actifs)
- **Le type de sociabilité** (positive ou non)
- **L'investissement dans la tâche** (pour atteindre les buts du groupe)

Il existe **différentes formes de groupement** pour mettre les élèves en action.

Ces groupements sont valables aussi bien au niveau scolaire qu'en EPS et présentent chacun des avantages et inconvénients.

Groupes de niveau	Groupes de besoin	Groupes hétérogènes	Groupes affinitaires	Groupes en fonction des APSA (pôle culturel)
<p>Identification de critères objectifs permettant de classer les élèves ou de catégoriser (grilles de niveau).</p> <p>Outils didactiques à la base pour conserver une certaine objectivité.</p> <p>Il faut différencier niveau (critères) et performance (résultat).</p> <p>Négatif : motivation ou désintérêt de la part des élèves.</p> <p>But de compétition à forte habileté perçue (attitude suffisante)</p> <p>Dynamique mal adaptée aux objectifs de travail.</p> <p>Positif : proposer des tâches correspondant au niveau des élèves.</p>	<p>On groupe les élèves par lacunes. Ce qui implique que les élèves peuvent avoir des performances différentes.</p> <p>Ce type de groupe n'est pas basé sur la performance. Deux élèves peuvent avoir des performances différentes et avoir des lacunes identiques sur la liaison</p> <p>course/impulsion, tout comme ils peuvent avoir un même niveau de performance mais besoin différents (course de haie et nombre d'appuis ou foulées).</p> <p>Négatif : gestion pédagogique difficile et problème pour certains élèves : ex de l'élève asthmatique.</p> <p>Positif : intégration, d'élèves de tous niveaux et cohésion par rapport à la tâche ;</p>	<p>Idée que les différences de niveau sont le moteur des transformations des élèves. L'intention est de développer des stratégies de compensation : entraide, attitude autonome,.</p> <p>Equité dans les rapports d'opposition.</p> <p>Négatif : suffit-il de créer des groupes pour développer un rapport de coopération ?</p> <p>Un élève plus habile est-il apte à aider celui qui l'est moins ? (dyades)</p> <p>Elèves qui font semblant de s'aider..</p> <p>Positif : mélange des attentes des élèves (buts motivationnelles, affinités)...</p>	<p>Basé sur la motivation d'affiliation, climat agréable.</p> <p>Pour Fraysse, in « <i>Relation entre le développement cognitif et compétences interactives</i> », Université de Provence, 1992, les partenaires amis expriment une prédominance des comportements de coopération.</p> <p>Mais apparemment, les filles tirent plus profit de la relation amicale que les garçons, d'un point de vue de l'apprentissage.</p> <p>Pas de conséquences sur organisation des situations pédagogiques.</p> <p>Par exemple : groupe en gymnastique avec utilisation du code en ateliers.</p> <p>Négatif : Dégradation des conditions de travail. Attitudes inverses des valeurs du système scolaire : bruit, discussion, kamikaze. Amusement.</p> <p>Positif : Les relations cordiales favorisent les interactions entre pairs (voir partie suivante). Permet d'engager l'élève où il est exposé physiquement, affectivement au regard de l'autre : danse (choré devant élèves moqueurs, gym, parade si pas confiance, arbitrage en sport co).</p>	<p>Taille, poids (combat, gym, danse et portés).</p> <p>Négatif : nombre optimal des élèves dans le groupe</p> <p>Reproduire le modèle institutionnel.</p> <p>Positif : jouer sur les variables (ajuster le modèle au groupe et à la situation : surnombre, taille des équipes).</p>

Pour Meirieu. Ph in « *De la classe progrès à la classe obstacle* », Cahiers pédagogiques n°279,1989 : « *On a intérêt à multiplier les formes de groupement pour ne pas tomber dans des cercle vicieux* »

B/ Comprendre les règles qui régissent l'activité EPS

Une règle c'est une prescription qui émane d'une autorité ou alors un procédé de résolution de problèmes (tache).

La règle peut alors avoir **2 fonctions** :

Sociale (maintenir l'ordre, morale, valeurs, norme, attributions de pouvoirs et de rôles)

Opératoire (qui permet le fonctionnement du sujet dans la situation : conditionnent l'efficacité)

Une règle peut avoir les 2 fonctions selon le cadre dans lequel elle s'applique.

Les règles suivantes ont été définies dans le cadre de l'EPS (Meard et Bertone) mais sont aussi « valables dans le milieu de l'éducation sportive. Les auteurs en distinguent 5 types :

Règles institutionnelles

C'est-à-dire en relation avec l'autorité institutionnelle, elles dépassent le strict cadre du cours d'EPS ou de sport. : la Loi.

Ex : heure d'arrivée et départ, modalités de fonctionnement (tenue, discipline, ..), fonctionnement administratif (carnet de correspondance, ..), respect de l'autorité institutionnelle (enseignant, éducateur).

Règles des jeux sportifs

Composent l'essence de l'activité : Règlement, arbitrage, rôles, fair play, négociation de règles.

Règles de sécurité

Obligations visant le maintien de l'intégrité des personnes. Elles sont souvent incluses dans le règlement institutionnel mais renvoient aussi à une responsabilité individuelle. Elles impliquent une interprétation du risque encouru.

Ex : Générales aux APSA comme s'échauffer avant de pratiquer ou spécifiques à certaines qui suscitent des conduites à risques : escalade et encordage/assurance, gym et parade, etc..

Règles groupales

Ces sont des conventions, des arrangements à la différence des règles institutionnelles.

Elles sont spécifiques à chaque groupe, changeantes et souvent implicites. Elles sont généralement fondées sur de grands principes et valeurs comme égalité des droits.

Ex : Coopération, rangement matériel, cohésion, dynamique, acceptation des formes groupales instituées, comportement socialisé, rotations des rôles,

Règles d'apprentissage

Elles correspondent aux « opérations à intégrer pour apprendre ».

Ex : s'auto évaluer, apprendre seul, solliciter l'entraîneur ou camarades, évaluer, conseiller les autres.

C/ Avoir une posture professionnelle d'enseignant

Ce dont il faut être convaincu au départ :

C'est dans la façon dont nous allons gérer les premières heures de classe (importance des premières minutes) que nous nous imposerons comme référent digne de confiance et de respect (ou non).

L'adulte dans la classe doit apporter sécurité aux élèves donc être garant de la loi.

Avoir un regard a priori positif sur les élèves induit souvent un comportement positif de leur part (effet Pygmalion).

Le respect appelle le respect. La meilleure façon de se faire respecter des élèves est de les respecter soi-même.

Attention aux propos tenus ou écrits en classe (« C'est encore toi, ça ne m'étonne pas ! ») et aux annotations sur les cahiers (« Tu n'as pas réfléchi, c'est n'importe quoi ! TB ! Mal, sale, travail peu soigné »). Ce sont des jugements de valeurs, souvent perçus comme injustes car non fondés, non reposant sur des critères non explicités. Ils entraînent révolte, colère et incivilités.

Réfléchir à une démarche et des formes d'évaluation qui ciblent les compétences et le travail réalisé, expliciter les critères de réalisation et de réussite

Pour plagier un célèbre pédagogue, c'est en organisant le travail que l'on organise la discipline donc programmations et progressions, préparations et différenciation pédagogiques sont nécessaires

D/ Connaitre les besoins des élèves et y répondre

Il est également possible d'envisager le climat scolaire comme résultant de la capacité des professionnels à répondre aux besoins fondamentaux des élèves :

- besoin de sécurité et de confiance ;
- besoin de sens, de compréhension, de motivation, de stimulation ;
- besoin de justice et de respect ;
- besoin d'aide, de temps, de ressources ;
- besoin d'estime de soi, de valorisation, de sentiment de compétence ;
- besoin d'appartenance au groupe, de reconnaissance, de considération de la part des pairs ;
- besoin d'expression de soi et de partage de ses opinions, ses émotions ;
- besoin d'autonomie, de liberté, de responsabilité, de choix, de réalisation de soi.

E/ Modifier ses stratégies usuelles d'enseignant.

Bien souvent celles-ci s'appuient sur des contenus didactiques solides (fiche de préparation sur l'objectif, déroulement de la séance, etc.), avec une mise en avant des variables didactiques (espace, matériel, règles).

Il manque pour une gestion réussie du groupe, une réflexion sur les contenants, c'est-à-dire les procédures, les stratégies mises en place pour construire ces apprentissages : **l'agencement des groupes en fonction de leurs caractéristiques (hétérogénéité, homogénéité, nombre, etc.) au service d'apprentissages « équitables et solidaires »**, où l'identité « groupe » est soudée par l'aide à la réussite de l'autre et l'aide à la réussite du groupe.

En donnant un projet commun

Les leviers motivationnels sont augmentés par la réalisation d'une construction individuelle identitaire par une œuvre collective,

Le projet d'une rencontre contre d'autres classes de l'école, d'une rencontre de circonscription, départementale contribue à s'engager dans un "contrat sportif" pour que des capacités organisationnelles, stratégiques, physiques minimales soient développées.

En organisant la séance dans le temps et dans l'espace

Avec un temps d'engagement moteur optimal par élève.

Avec des groupes constitués (homogènes, hétérogènes) justifiés comme le meilleur format propice à l'apprentissage à un instant T.

Avec des temps de regroupements courts réflexifs : pour repréciser une consigne ou son évolution, réfléchir sur les critères de réalisation, sur les tâches liées aux rôles sociaux, pour remotiver, etc., pour faire émerger ce qui est en train d'être appris, pour prendre en compte les besoins (récupération, hydratation, attention...)

En utilisant positivement les différences entre élèves

Les impliquer dans la prise en compte de leurs différences de niveaux, en alternant groupes hétérogènes (équilibrées et stables) et groupes homogènes (groupe de niveaux différents).

Concrètement sur un sport ou jeu collectif, cela peut être 2 équipes « expertes » de 5 joueurs qui se rencontrent, et deux équipes « débrouillées » qui se rencontrent.

Une équipe « débrouillée » peut également rencontrer un équipe experte avec un système coopératif qui permet de réguler les écarts en jouant sur les règles (exemple : si 2 buts ou points d'écart, l'équipe qui perd choisit une carte joker qui agrandit les buts de l'équipe adverse, ou qui n'autorise plus à un joueur de marquer, ou qui n'autorise plus au gardien de but d'utiliser ses mains, etc.).

Redonner une équité par l'institution de règles qui permet aux moins experts de progresser par cet étayage et aux plus experts de progresser par une contrainte supplémentaire.

Ces groupes de niveaux sont fluctuants et varient en fonction de l'activité physique (relais en athlétisme, jeux collectifs et sports collectifs, gymnastique et acrosport, danse, etc.). Ils permettent à chacun d'être mis en valeur individuellement et par le groupe.

En favorisant des interactions positives

En danse par exemple on peut alterner un travail dirigé (sécurisant) et un travail libre (recherche) et s'appuyer alternativement sur des agencements en grands groupes (pour renforcer le "sentiment d'unité"), en petits groupes ouverts (pour favoriser les échanges entre élèves) et des groupes stables et "fermés" (pour déboucher sur une production).

En multipliant les rôles sociaux

Ces dispositifs doivent être conscientisés et récurrents chez l'enseignant.

Les différents rôles sociaux permettent aux élèves de sortir de l'aspect purement compétitif de l'activité, pour être en situation d'arbitre, d'observateur, d'évaluateur, de tuteur, de co-éducateur, de coopérateur, de chronométrateur, de mesureur, d'organisateur, etc.

Ces rôles créent du lien entre les élèves qui se retrouvent dans une configuration d'aide à l'apprentissage de l'autre, donc d'empathie pour sa réussite et ses progrès.

C'est aussi par l'arbitrage en jeux et sports collectifs, la nécessité de s'affirmer, de comprendre et d'intégrer finement les règles pour les appliquer le plus justement possible.

En course longue par exemple, avec des binômes tour à tour observateur puis coureur.

En acrosport, par exemple, la différenciation des rôles (porteurs et voltigeurs) et la nécessité de réaliser quelque chose en commun présentent un double bénéfice : d'abord, des élèves de gabarits et de niveaux différents peuvent travailler ensemble ; ensuite la collaboration entre élèves est fortement induite. Les partenaires sont obligés d'échanger, de s'entraider. Les effets dépassent la seule amélioration des conduites motrices.

En transformant l'attitude de l'élève

L'attitude de l'élève dépend du sens que celui-ci attribue aux différentes règles de la séance d'EPS :

On a pu distinguer :

Des règles à fonction sociale (institutionnelles, groupales, de sécurité, des jeux et sports collectifs)

Des règles à fonction opératoire (règles et principes de l'action motrice efficace)

Cette transformation de l'attitude de l'élève s'opère par :

La proposition de projets motivants individuels et collectifs

L'interdépendance relationnelle créée par la multiplicité des rôles sociaux, et les "régulations" que ces rôles impliquent passant par l'écoute, l'argumentation, la négociation, l'acceptation de « jeux de rôles », le sentiment de justice et d'équité », etc.

En favorisant l'autonomie de l'élève

L'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble (BO Spécial 11 du 26/11/2015 – Rentrée 2016).

Nicole Herr (Dossier sur l'autonomie, JDI n°9, mai 1993) distingue :

- **L'autonomie physique** : prendre conscience de ses possibilités physiques ; du schéma corporel ; apprentissage des gestes quotidiens.
- **L'autonomie matérielle** : savoir se repérer dans l'organisation de la classe et de l'école ; gérer son matériel d'écopier ; se situer dans l'espace matériel.
- **L'autonomie spatiale** : se repérer dans l'espace proche, puis dans l'espace plus éloigné ; passer de l'espace vécu à l'espace parlé, puis représenté...
- **L'autonomie temporelle** : prendre conscience du temps proche, puis lointain ; savoir mesurer le temps ; faire des projets ; rythmer le temps.
- **L'autonomie affective** : se libérer d'une trop grande dépendance vis-à-vis des adultes ou de ses pairs
- **L'autonomie intellectuelle** : certaines méthodes pédagogiques favorisent cette compétence :
 - Apprendre à apprendre.
 - Travailler par objectifs, expliciter les buts.
 - Pratiquer l'évaluation formative, l'auto-évaluation
 - Formuler des projets personnels.

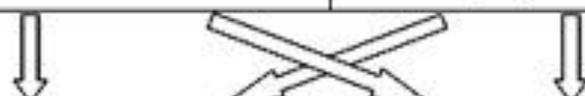
L'autonomie, c'est créer des conditions d'apprentissage qui aident l'élève à la construction de compétences et leurs transferts dans une activité autonome.

C'est aussi amener l'élève à participer à l'élaboration de la règle et à sa négociation. La règle est perçue comme un processus, construite et applicable de manière instantanée.

Quelques moyens pédagogiques pour aider au rapport positif et tendre vers l'autonomie.

- **Incitation** (note, diplôme, motivation extrinsèque)
- **Persuasion** (en jouant sur l'affectif, arrangement affectif, négociation)
- **Obligation** (respect d'engagement de valeurs, exercice de l'autorité ou du pouvoir : coercition)
- **Dissuasion** ou contrainte (négociation)
- **Explicitation** (mise en mots, clarification pour éviter les non-dits)
- **Justification** (explicitation des motifs qui fondent la règle)
- **Variabilité** (nature des modifications dont elle peut être l'objet)

	Autonomie du citoyen (rationnelle, abstraite)	Autonomie du sujet (subjective, particulière, concrète)
Caractéristiques communes	Émancipation/séparation des apparences et des appartenances héritées ou imposées → au profit d'un individu défini par lui-même → au travers de choix électifs guidés par le Cœur ou la Raison (élire ses représentants / affinités électives)	
Caractéristiques particulières	<ul style="list-style-type: none"> - Centralité de la Raison (<i>La Raison de la modernité</i>), principe d'universalisme, règles ou principes généraux. Modèle de l'individu citoyen, modèle du savant - Émancipation de tout déterminisme social et psychologique. Il est possible de se désaffilier de ses appartenances pour les choisir de manière responsable (conformément à la Raison). - Liens impersonnels, objectifs, altruisme à distance et recherche de l'intérêt du groupe d'appartenance. Sphère publique. Société holiste - Principe de justice et droits naturels abstraits (reconnaissance juridique, statutaire) - Recherche et conformité à ce qui est commun aux individus, qui les relie <hr/> Références théoriques : Stoïciens ; Descartes ; Kant ; Rousseau ; Durkheim ; Marx ; Rawls	<ul style="list-style-type: none"> - Centralité du Cœur (<i>Le Cœur de la contre-modernité</i>), principe de particularisme, du "Je" singulier doté de ressources personnelles. Modèle de l'artiste, modèle de l'amoureux - Appartenances électives multiples. Il est possible de dénouer les liens et attachements –notamment s'ils entravent un projet personnel – pour en renouer d'autres (qui correspondent mieux avec ce que l'on croit être) - Liens personnels, subjectifs, altruisme de proximité (attention aux proches et intérêt personnel). Sphère privée. Société individualiste. - Principe de charité et droits naturels concrets (historiques, traditionnels, reconnaissance interindividuelle). - Recherche d'une identité propre, singulière, originale, authentique. Attention portée aux différences <hr/> Références théoriques : St Augustin ; Montaigne ; Romantisme allemand (politique et littéraire) ; Hegel ; Nietzsche (Subjectivisme métaphysique)



	Autonomie concurrentielle	Autonomie relationnelle
Caractéristiques particulières	<ul style="list-style-type: none"> - Centralité des désirs et de la réussite personnelle, du principe de concurrence et de compétition. Modèle du sportif, de l'entrepreneur - Autoréalisation, auto-accomplissement, autosuffisance - Absence de liens : hyper indépendance, volonté de s'affranchir de toute responsabilité collective (individu déconnecté, désengagé). Autonomie contre - Recherche de jouissance personnelle, indifférence au sort des autres groupes d'appartenance. Importance des pulsions personnelles ; individu par excès (versus individu par défaut) <hr/> Références théoriques : Sociologie de l'individu ; Ehrenberg ; Martuccelli ; Elias ; Gaucher ; Aubert	<ul style="list-style-type: none"> - Centralité de la responsabilité et du souci de l'autre, du principe d'équivalence entre tous les êtres humains. Modèle du sage (détenteur de connaissances, respect et compassion pour l'être humain) - Solidarité et responsabilité et souci d'autrui sans s'oblitérer soi-même (un "universel singulier") - Interdépendance, lien d'appartenance à une commune humanité, (sans hiérarchie, hors mérite, épreuves ou performances). Autonomie avec - Recherche de compromis (permettre aux mondes de coexister et de dialoguer), de compréhension et de réponse aux besoins de l'autre, de réciprocité (l'autonomie de l'autre est la condition de mon autonomie) <hr/> Références théoriques : Boltanski et Thévenot (compromis, commune humanité) ; Gilligan (Éthique du care) ; Malherbe (Principe d'autonomie réciproque) ; Dubet (culture commune) ; Jouan (philosophie morale)

Figure 1. Dimensions et tendances possibles du projet d'autonomie